



Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Human Resources and
Skills Development Canada

Maintenant et demain

L'excellence dans tout ce que nous entreprenons

LES ENTENTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DU CANADA : UN RAPPORT NATIONAL POUR 2008-2009 ET 2009-2010

**DIRECTION GÉNÉRALE DES COMPÉTENCES ET DE L'EMPLOI
Août 2011**

Canada

LES ENTENTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DU CANADA : **UN RAPPORT NATIONAL POUR 2008-2009 ET 2009-2010**

1. Vue d'ensemble
2. Contexte socio-économique, de politique et de programme
3. Éléments de base des ententes sur le marché du travail
4. Rapport au niveau national
 - a. Rapport pour 2008-2009
 - b. Rapport pour 2009-2010
5. Conclusion

Annexes

1. Dates de mise en œuvre par province et territoire
2. Allocations par province et territoire
3. Rapport au niveau national selon les indicateurs clés, 2008-2009
4. Rapport au niveau national selon les indicateurs clés, 2009-2010
5. Rapports annuels par province et territoire

LES ENTENTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DU CANADA : UN RAPPORT NATIONAL POUR 2008-2009 ET 2009-2010

1. VUE D'ENSEMBLE

Au cours de 2008 et de 2009, le gouvernement du Canada a conclu, avec toutes les provinces et tous les territoires, des ententes sur le marché du travail (EMT) dont la valeur totale s'élève à trois milliards de dollars répartis sur une période de six ans¹. Les ententes visent principalement à augmenter la participation au marché du travail des groupes qui y sont sous-représentés et à améliorer les compétences des travailleurs peu qualifiés.

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement du Canada a accordé un montant supplémentaire de 500 millions de dollars répartis sur deux ans pour le Fonds de transition et de formation stratégique (FTFS), dont la mise en œuvre s'est faite en vertu des EMT.

Les résultats obtenus au cours des deux premières années des EMT montrent que les investissements du Canada ont permis d'aider près de 550 000 Canadiens à obtenir la formation et les autres formes d'aide dont ils avaient besoin pour trouver un emploi ou retourner sur le marché du travail. De ce nombre, un peu plus de 52 000 Canadiens ont reçu une aide directe grâce aux investissements du FTFS pour 2009-2010. De plus, des personnes, des collectivités et des employeurs touchés par le ralentissement économique ont reçu de l'aide pour maintenir ou améliorer leurs compétences et leur expérience de travail et ainsi pouvoir trouver un nouvel emploi ou profiter de nouvelles perspectives économiques.

Le présent rapport donne, d'un point de vue national, un aperçu des rapports provinciaux et territoriaux. Il résume les données des provinces et territoires sur les programmes et services qu'ils ont offerts dans le cadre des EMT, y compris sur les types de clients servis et les interventions dont ces clients ont bénéficié. À partir de 2010-2011, le rapport inclura aussi des données des provinces et territoires sur les résultats concernant les clients, comme le maintien en emploi par suite d'une intervention. Pour plus d'information sur les programmes propres aux provinces et aux territoires, veuillez consulter leurs rapports annuels².

2. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE, DE POLITIQUE ET DE PROGRAMME

En 2006, le gouvernement du Canada publiait *Avantage Canada*, son plan économique stratégique à long terme conçu pour améliorer la prospérité économique de notre pays. Il s'y engageait à créer la main-d'œuvre la plus scolarisée, la plus qualifiée et la plus

¹ Voir l'Annexe 1: Dates de mise en œuvre par province et territoire.

² Voir l'Annexe 5 : Rapports annuels par province et territoire.

souple au monde en investissant dans l'éducation, la formation et l'accès au marché du travail pour les Canadiens.

Par la suite, le Budget 2007 annonçait une nouvelle approche, plus globale, de la formation de la main-d'œuvre visant à offrir de la formation aux personnes qui en avaient besoin. Cette approche permettait, d'une part, d'améliorer les compétences des travailleurs peu spécialisés¹ qui étaient déjà sur le marché du travail et, d'autre part, d'augmenter la participation au marché du travail des groupes qui y étaient sous-représentés, comme les immigrants, les personnes handicapées, les Autochtones, les jeunes et les travailleurs âgés. Le gouvernement annonçait un investissement de trois milliards de dollars répartis sur une période de six ans, soit de 2008-2009 à 2013-2014, dans le cadre d'EMT avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Ces ententes ont été conçues à un moment où le Canada connaissait une forte croissance de l'emploi et des taux de chômage particulièrement bas. Des pénuries de main-d'œuvre commençaient à se faire sentir dans certains secteurs et dans certaines régions, et tous les gouvernements s'étaient donc donné comme objectif premier d'augmenter la participation au marché du travail.

Quand le ralentissement économique a frappé le Canada, vers la fin de 2008, ses effets ne se sont pas fait sentir de manière égale partout au pays : certaines régions et certains secteurs ont été touchés différemment et à différents moments. Les pertes d'emploi ont été disproportionnées dans certaines industries, surtout dans le secteur manufacturier, la foresterie et le secteur de l'automobile. Pour faire face à ces défis, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont dû adapter leurs programmes portant sur le marché du travail.

Les EMT représentaient l'outil idéal pour appuyer les personnes et les collectivités touchées par le ralentissement économique. Le gouvernement du Canada a donc accordé aux provinces et territoires un financement supplémentaire de 250 millions de dollars par année, pour 2009-2010 et 2010-2011, dans le cadre d'un nouveau Fonds de transition et de formation stratégique à mettre en œuvre en application des EMT.

***Projet de formation des femmes immigrantes
entrepreneures (2008-2009)***

L'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse a coordonné ce projet qui a offert, avec la Metro Immigrant Settlement Association, des services de conseils d'affaires aux entrepreneures immigrantes. Le projet a aidé ces femmes à élaborer des plans d'affaires, des stratégies de marketing et des réseaux, en plus de leur faciliter l'obtention d'un financement commercial. Le projet a aussi soutenu la production d'outils en ligne pour appuyer le développement des entreprises.

¹ Aux termes des EMT, « peu spécialisé » fait particulièrement référence à un travailleur qui ne possède aucun diplôme d'études secondaires ni certificat reconnu, ou dont le niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles est faible.

3. ÉLÉMENTS DE BASE DES ENTENTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les EMT visent à améliorer les compétences de la main-d'œuvre canadienne et à accroître la participation au marché du travail en mettant un accent particulier sur l'intégration des groupes qui y sont sous-représentés. Les ententes stipulent que la responsabilité première de l'élaboration et de la prestation des programmes portant sur le marché du travail appartient aux gouvernements provinciaux et territoriaux.

Cette flexibilité permet aux provinces et territoires d'élaborer des programmes portant sur le marché du travail qui répondent aux besoins de leurs travailleurs et de leurs employeurs. C'est ce qui explique pourquoi les programmes qui sont offerts au titre des EMT sont différents d'une province ou d'un territoire à l'autre. Toutefois, tous accordent de l'aide pour le développement des compétences et l'emploi aux personnes sans emploi qui ne sont pas admissibles à l'aide offerte dans le cadre du programme d'assurance-emploi, aux travailleurs peu spécialisés, ou aux employeurs qui désirent offrir de la formation à leurs employés peu spécialisés. La formation offerte peut être élémentaire ou avancée et prendre la forme de cours de langue, de formations en alphabétisation et en compétences essentielles, de formations d'apprenti ou de programmes menant à un diplôme. Parmi les autres aides à l'emploi offertes par les provinces et territoires, on retrouve des programmes offrant une expérience de travail, des programmes d'insertion professionnelle pour les immigrants, des programmes de transition école-travail et de l'aide à l'entrepreneuriat.

Le financement annuel de 500 millions de dollars est réparti entre les provinces et territoires sur la base du nombre d'habitants. Afin d'apporter une plus grande aide aux Canadiens au cours du ralentissement économique, le gouvernement a, dans son Plan d'action économique, augmenté de 250 millions de dollars par année le budget des EMT dans le cadre d'un nouveau Fonds de transition et de formation stratégique (FTFS) pour 2009-2010 et 2010-2011.

À la différence du financement des EMT alloué sur la base du nombre d'habitants, le financement accordé dans le cadre du FTFS a été réparti entre les provinces et territoires en fonction de leur nombre de chômeurs, et ce, afin que les sommes prévues pour stimuler l'économie aillent aux régions du pays les plus

Camp de formation pour les apprentis (2009-2010)

Le ministère de l'Éducation du Nunavut s'est associé à la Qulliq Energy Corporation (QEC), le service d'électricité local, pour instaurer un projet de formation. Par le passé, la QEC recrutait ses employés dans le sud du Canada, mais elle s'est maintenant donné comme objectif de recruter et de former des résidents du Nunavut. La QEC a travaillé avec le ministère de l'Éducation pour mettre sur pied un camp de formation pour les apprentis dans trois métiers (électricien, mécanicien d'équipement lourd et monteur de ligne). Le camp de formation a remporté un franc succès et permis à 18 apprentis d'être engagés par la QEC. Le ministère de l'Éducation a l'intention d'élargir cette initiative pour y inclure d'autres secteurs.

touchées par le ralentissement. Dans le cadre du FTFS, un financement de base de 1 250 000 \$ a aussi été accordé aux petites administrations, l'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires, en complément du financement reçu sur la base de leur nombre de chômeurs, afin qu'elles soient mieux en mesure d'offrir des programmes. L'annexe 2 présente les allocations annuelles par province et territoire prévues par les EMT et le FTFS.

Le financement disponible dans le cadre des EMT s'ajoute à d'autres investissements fédéraux dans la formation de la main-d'œuvre et l'aide à l'emploi, les plus importants étant les ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) que le Canada a signées avec toutes les provinces et tous les territoires. Les EDMT financent les programmes et services offerts par les provinces et territoires aux Canadiens sans emploi qui sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi.

Mises ensemble, les EMT et les EDMT permettent aux provinces et territoires d'aider un grand éventail de chômeurs et de travailleurs.

4. RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL

La mesure du rendement est un élément clé de toutes les EMT. Le cadre de responsabilisation des EMT inclut des mesures du rendement relatives aux clients, à la prestation de services et à l'impact sur les clients. Le cadre comprend un ensemble de dix indicateurs de rendement clés que les provinces et territoires peuvent utiliser pour rendre compte des résultats. Le présent rapport national pour 2008-2009 et 2009-2010 met l'accent sur le regroupement des données au niveau national sous les indicateurs relatifs aux clients et à la prestation de services. À partir de 2010-2011, le rapport inclura également des données des provinces et territoires concernant l'impact sur les clients, comme le maintien en emploi après une intervention.

Notes sur les données de mesure du rendement

Les provinces et territoires doivent faire rapport sur les activités financées dans le cadre de leur EMT ainsi que du FTFS. Ils ont choisi différents programmes pour faire face à leurs propres défis socio-économiques, ce qui, en retour, peut avoir un impact sur les indicateurs de rendement relatifs aux clients et à la prestation de services.

Les données relatives aux clients recueillies par les provinces et territoires concernent la situation sur le marché du travail avant l'intervention, le niveau de scolarité avant l'intervention et l'appartenance à un groupe désigné (auto-identification). Pour les indicateurs de rendement qui sont basés sur l'auto-identification, il est important de noter que l'auto-identification est volontaire, ce qui peut avoir un impact sur la quantité et la qualité des données disponibles. Les clients qui choisissent de s'auto-identifier peuvent le faire sous plus d'une catégorie.

Les indicateurs de rendement relatifs à la prestation de services ont trait aux types d'interventions offertes par les provinces et territoires. Les clients peuvent participer à plusieurs interventions, ce qui fait que les indicateurs relatifs à la prestation de services peuvent atteindre des totaux supérieurs au nombre de clients. Les données communiquées en 2008-2009, dans certains cas, ne sont pas complètes en raison des limites des systèmes au moment où les ententes étaient mises en œuvre.

Compte tenu du calendrier des interventions et des exigences pour faire rapport, il sera possible de faire rapport sur certains indicateurs de rendement (comme le maintien en emploi trois et douze mois après l'intervention et les gains des clients) seulement de la troisième à la sixième année des EMT. Les données sur l'impact global des interventions ne seront disponibles que dans les évaluations des EMT, qui seront terminées en 2013.

Pour de plus amples renseignements sur les activités dans chaque province et territoire, veuillez consulter les rapports des provinces et territoires à l'aide des liens donnés à l'annexe 5.

4a. RAPPORT POUR 2008-2009

Au cours de la première année des EMT, un peu plus de 198 000 personnes¹ ont bénéficié de plus de 375 000 interventions (programmes, services et aides au retour à l'emploi) offertes par les provinces et territoires.

Pour 2008-2009, les données relatives aux clients montrent que, immédiatement avant l'intervention, 55 % des clients servis étaient employés, 44 % étaient sans emploi et 1 % était travailleur indépendant². Le plus haut niveau de scolarité atteint par la majorité des clients était un diplôme d'études secondaires.

Les femmes représentent la plus grande proportion des clients qui ont choisi de s'auto-identifier comme faisant partie d'un ou de plusieurs groupes sous-représentés sur le marché du travail. On retrouve ensuite les jeunes, les travailleurs âgés, les personnes handicapées, les immigrants et les Autochtones.

Clients par groupe cible, 2008-2009	
Autochtones	3 672
Personnes handicapées	34 758
Immigrants	28 702
Travailleurs âgés	38 598
Jeunes	75 342
Femmes	80 748

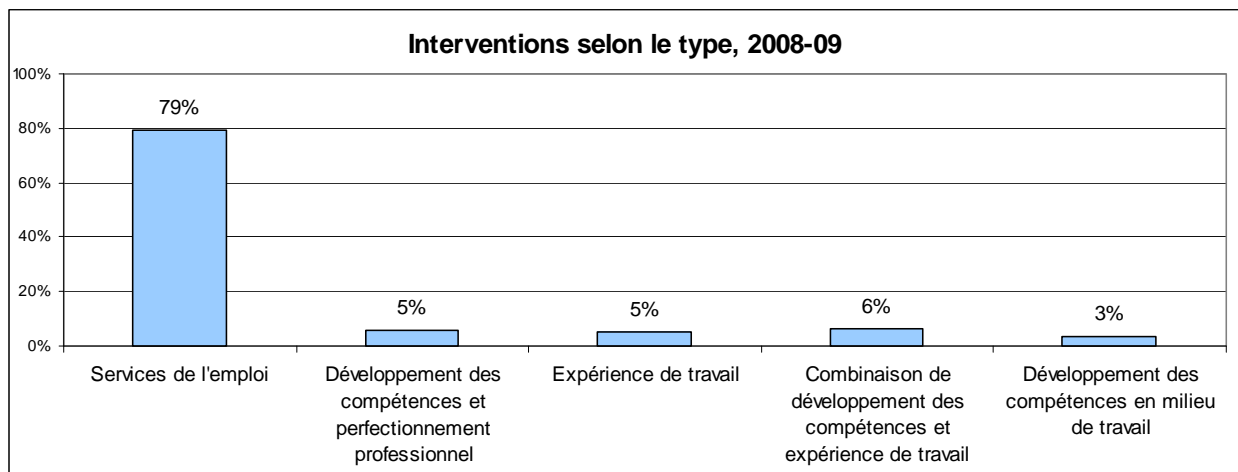
¹ L'Annexe 3 donne les détails des résultats au niveau national pour 2008-2009.

² Cette répartition exclut les clients pour lesquels les données ne sont pas disponibles ou qui appartiennent à la catégorie « Autre ».

En vertu du cadre de responsabilisation, les différents types d'interventions offertes par les provinces et territoires ont été regroupés sous cinq grandes catégories pour faciliter les comparaisons entre les programmes et services.

- **Services d'emploi** : les interventions peuvent inclure des services généraux d'aide et d'information sur l'emploi, tant pour les clients ayant un emploi que pour les clients sans emploi.
- **Développement des compétences et perfectionnement professionnel** : les interventions comprennent tous les types de formation structurée (dans une salle de classe, avec un programme défini), pour les clients sans emploi.
- **Expérience de travail** : les interventions peuvent comprendre l'aide à l'emploi offerte dans un milieu de travail (comme les subventions salariales, le placement en emploi ou la création d'emplois par projet), pour les clients sans emploi.
- **Combinaison de développement des compétences et d'expérience de travail** : les interventions peuvent inclure une combinaison de développement des compétences et d'expérience de travail, pour les clients sans emploi.
- **Développement des compétences en milieu de travail** : les interventions peuvent inclure de la formation offerte par les employeurs (en milieu de travail ou à l'extérieur), ou des initiatives de développement des compétences destinées aux employés qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou de diplôme reconnu, pour les clients ayant un emploi.

Au niveau national, en 2008-2009, c'est le secteur des services d'emploi qui a connu la plus grande proportion de toutes les interventions.



Les interventions ont varié entre les provinces et territoires, la proportion d'interventions touchant le développement des compétences et l'expérience de travail étant plus grande dans certaines provinces et certains territoires. Comme il est indiqué à la section 2, cette souplesse permet aux clients d'avoir accès à des interventions qui répondent à leurs besoins sur leur marché du travail régional. Les investissements

¹ Voir l'Annexe 5 : Rapports annuels par province et territoire.

réalisés au cours de la première année des EMT ont aidé à offrir divers types d'interventions qui ont permis aux clients d'obtenir les services d'aide à l'emploi et le soutien pouvant faciliter leur entrée sur le marché du travail ou leur retour au travail. Pour être plus précis, il est évident que les travailleurs sous-représentés sur le marché du travail ont bénéficié d'une grande partie de l'aide offerte.

4b. RAPPORT POUR 2009-2010

Au cours de la deuxième année, l'ensemble des treize provinces et territoires avait signé une entente et en était à différentes étapes de la mise en œuvre. Environ 404 000 interventions ont été faites, ce qui a permis à un peu moins de 350 000 Canadiens de bénéficier de programmes provinciaux et territoriaux de développement des compétences et d'emploi . De toutes les personnes qui ont reçu de l'aide en 2009-2010, un peu plus de 52 000 le doivent au financement additionnel accordé par le FTFS.

Les données montrent que le profil des clients a changé de la première à la deuxième année des EMT. La situation au sein du marché du travail avant l'intervention est passée d'une majorité de clients employés avant l'intervention à une majorité de clients sans emploi avant l'intervention. En effet, au cours de la deuxième année, les personnes sans emploi représentaient 62 % du nombre total de clients comparativement à 44 % la première année, alors que les clients employés sont passés de 55 % à 38 %². De tous les clients servis, nous remarquons une légère augmentation entre l'année 1 et l'année 2 en ce qui concerne ce qui ont dit avoir un niveau de scolarité secondaire ou moindre (55% en 2008-2009 et 57% en 2009-2010).

Bien que les comparaisons d'une année à une autre des données disponibles grâce à l'auto-identification se doivent d'être prudentes, les résultats rapportés par les provinces et territoires semblent indiquer que les services offerts aux clients qui s'auto-identifient comme appartenant à un groupe cible ont augmenté au cours de la deuxième année des EMT.

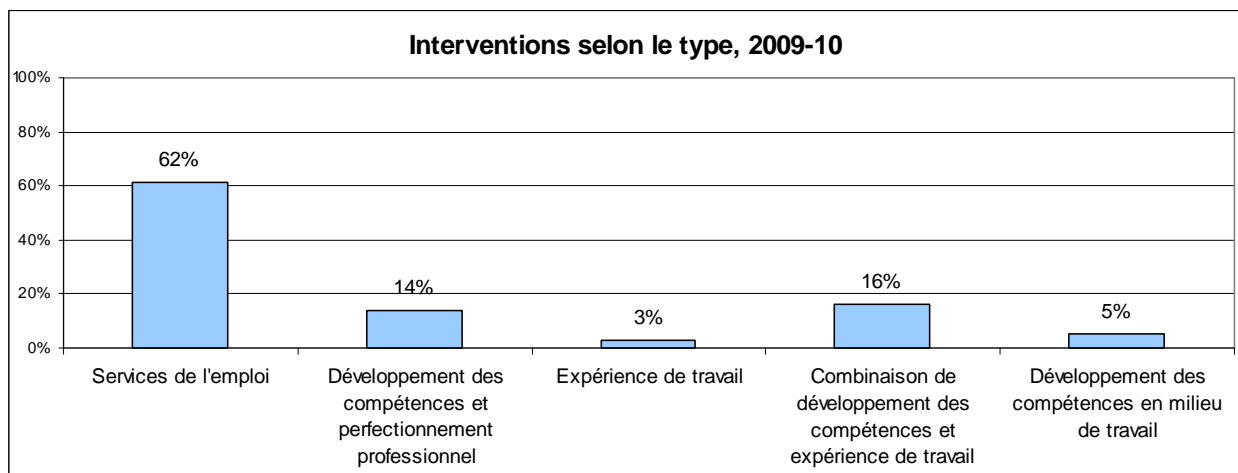
Clients par groupe cible, 2009-2010	
Autochtones	13 778
Personnes handicapées	36 812
Immigrants	85 056
Travailleurs âgés	55 072
Jeunes	126 730
Femmes	140 687

¹ L'Annexe 4 donne les détails des résultats au niveau national pour 2009-2010.

² Cette répartition exclut les clients pour lesquels les données ne sont pas disponibles ou qui appartiennent à la catégorie « Autre ».

Le nombre de personnes appartenant aux groupes sous-représentés qui ont bénéficié des programmes et services portant sur le marché du travail a augmenté pour chaque groupe à l'exception des personnes handicapées. Les femmes et les jeunes sont demeurés les deux principaux groupes de clients, alors que la proportion représentée par les immigrants a augmenté, passant de 14 % à 27 % de tous les clients.

Comme c'était le cas la première année, pour l'ensemble du Canada, le principal type d'interventions faites par les provinces et territoires en 2009-2010 était dans la catégorie des services d'emploi. Et, encore une fois, le principal type d'interventions variait entre les provinces et territoires¹.



La deuxième année, les investissements ont été répartis différemment de la première année entre les catégories d'interventions. Pour 2009-2010, les rapports des provinces et territoires montrent que le développement des compétences et les interventions qui combinent développement des compétences et expérience de travail représentaient une plus grande proportion du nombre total d'interventions qu'au cours de la première année. En revanche, en 2009-2010, il y a eu une diminution de la proportion globale des interventions visant l'expérience de travail.

Pour 2009-2010, les rapports montrent qu'un plus grand nombre de clients ont pu obtenir un financement des EMT (notamment grâce aux investissements supplémentaires dans le cadre du FTFS) pour accéder à des programmes et à des services leur permettant de perfectionner leurs compétences et d'améliorer leurs possibilités d'emploi.

5. CONCLUSION

Le gouvernement du Canada investit des sommes importantes pour permettre de bâtir une main-d'œuvre forte, qualifiée, souple et capable de faire face aux défis économiques de l'avenir.

¹ Voir l'Annexe 5 : Rapports annuels par province et territoire.

En 2008-2009, plusieurs provinces et territoires ont pu signer et mettre en œuvre ces ententes dans le cadre desquelles des programmes et services ont permis à un peu moins de 200 000 Canadiens de participer au marché du travail. Étant donné le ralentissement économique à la fin de 2008, les EMT ont aidé en 2009-2010 plus de Canadiens qui avaient besoin d'aide additionnelle afin de pouvoir participer au marché du travail. On estime que les investissements supplémentaires dans le cadre du FTFS ont permis de 52 000 Canadiens de bénéficier d'interventions visant à augmenter la participation au marché du travail et à améliorer les compétences de la main-d'œuvre canadienne. Cela porte à un total de près de 350 000 le nombre de Canadiens qui ont reçu de l'aide par l'entremise des EMT en 2009-2010.

Programme BladeRunners

Le ministère responsable du développement économique régional et des compétences (Ministry of Regional Economic and Skills Development) de la Colombie-Britannique finance ce programme d'emploi qui appuie des jeunes à risque confrontés à des obstacles sur le marché du travail à obtenir et à garder un emploi à temps plein dans les métiers de la construction et d'autres secteurs. Cette initiative offre des programmes préparatoires à l'emploi, de l'expérience de travail ou de la formation en milieu de travail et de l'aide continue. La Colombie-Britannique gère ce programme fructueux depuis 15 ans et l'offrira à d'autres secteurs et à toutes les régions de la province grâce au financement disponible aux termes de l'Entente Canada – Colombie-Britannique sur le marché du travail.

Les rapports pour les deux premières années des EMT montrent que les investissements du Canada ont permis d'aider près de 550 000 Canadiens à avoir accès à la formation et au soutien nécessaires pour obtenir un emploi ou retourner sur le marché du travail, ce qui a amélioré leurs possibilités d'emploi, renforcé le marché du travail canadien et créé de meilleures perspectives d'avenir pour le Canada.

ANNEXE 1 : DATES DE MISE EN ŒUVRE PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

Terre-Neuve-et-Labrador	4 septembre 2008
Île-du-Prince-Édouard	5 septembre 2008
Nouvelle-Écosse	13 juin 2008
Nouveau-Brunswick	1 ^{er} avril 2008
Québec	27 mars 2009
Ontario	1 ^{er} avril 2008
Manitoba	11 avril 2008
Saskatchewan	1 ^{er} avril 2008
Alberta	2 septembre 2008
Colombie-Britannique	1 ^{er} avril 2008
Yukon	8 juillet 2009
Territoires du Nord-Ouest	8 juillet 2009
Nunavut	16 juillet 2009

ANNEXE 2 : ALLOCATIONS PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

Province/territoire	2008-2009 (en milliers de \$)	2009-2010 EMT (en milliers de \$)	2009-2010 FTFS (en milliers de \$)	2009-2010 Total (en milliers de \$)
Terre-Neuve-et-Labrador	7 623	7 542	7 179	14 721
Île-du-Prince-Édouard	2 099	2 089	3 079	5 168
Nouvelle-Écosse	14 084	13 903	8 212	22 115
Nouveau-Brunswick	11 217	11 107	7 121	18 228
Québec	116 334	116 018	63 991	180 009
Ontario	194 063	193 675	103 235	296 910
Manitoba	18 131	18 109	5 688	23 797
Saskatchewan	15 250	15 266	4 552	19 818
Alberta	53 813	54 648	16 752	71 400
Colombie-Britannique	65 767	66 023	25 663	91 686
Yukon	497	499	1 457	1 956
Territoires du Nord-Ouest	650	644	1 467	2 111
Nunavut	472	477	1 604	2 081
Total	500 000	500 000	250 000	750 000

ANNEXE 3 : RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL SELON LES INDICATEURS CLÉS, 2008-2009

	Canada 2008-2009
Clients servis/en intervention selon la situation d'emploi avant l'intervention	
Employés	53 248
Sans emploi	41 969
Travailleurs indépendants	483
Autre/données non disponibles ¹	102 571
Nombre total de clients servis/en intervention	198 271
Clients servis/en intervention selon le niveau de scolarité avant l'intervention	
Pas de diplôme d'études secondaires	57 971
Diplôme d'études secondaires	51 429
Études postsecondaires	31 923
Clients servis/en intervention selon le groupe cible²	
Autochtones	3 672
Personnes handicapées	34 758
Immigrants	28 702
Travailleurs âgés	38 598
Jeunes	75 342
Femmes	80 748
Interventions selon le type de programme ou de service³	
Services d'emploi, pour les clients ayant un emploi et les clients sans emploi	298 674
Développement des compétences et perfectionnement professionnel, pour les clients sans emploi	20 606
Expérience de travail, pour les clients sans emploi	19 862
Combinaison de développement des compétences et d'expérience de travail, pour les clients sans emploi	24 365
Développement des compétences en milieu de travail, pour les clients ayant un emploi	12 746
Nombre total d'interventions	376 253

¹ Le gouvernement du Québec ne recueille pas les données associées au nombre total de clients servis selon la situation d'emploi ou le niveau de scolarité avant l'intervention. L'information fournie par le Québec se trouve dans la catégorie « Autre/données non disponibles » s'il y a lieu.

² L'auto-identification est volontaire. Les clients peuvent s'auto-identifier comme appartenant à un groupe cible, à plus d'un groupe cible ou à aucun groupe cible. Pour cette raison, les totaux sous « Clients selon la situation d'emploi » ne correspondent pas aux « Clients selon le groupe cible ».

³ RHDCC a regroupé les programmes provinciaux et territoriaux sous les cinq grandes catégories mentionnées.

ANNEXE 4 : RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL SELON LES INDICATEURS CLÉS, 2009-2010

	Canada 2009-2010
Clients servis/en intervention selon la situation d'emploi avant l'intervention	
Employés	70 800
Sans emploi	115 267
Travailleurs indépendants	1 195
Autre/données non disponibles ¹	162 972
Nombre total de clients servis/en intervention	350 234
Clients servis/en intervention selon le niveau de scolarité avant l'intervention	
Pas de diplôme d'études secondaires	92 266
Diplôme d'études secondaires	84 779
Études postsecondaires	79 193
Clients servis/en intervention selon le groupe cible²	
Autochtones	13 778
Personnes handicapées	36 812
Immigrants	85 056
Travailleurs âgés	55 072
Jeunes	126 730
Femmes	140 687
Interventions selon le type de programme ou de service³	
Services d'emploi, pour les clients ayant un emploi et les clients sans emploi	240 207
Développement des compétences et perfectionnement professionnel, pour les clients sans emploi	47 486
Expérience de travail, pour les clients sans emploi	6 905
Combinaison de développement des compétences et d'expérience de travail, pour les clients sans emploi	88 159
Développement des compétences en milieu de travail, pour les clients ayant un emploi	21 802
Nombre total d'interventions	404 559

¹ Le gouvernement du Québec ne recueille pas les données associées au nombre total de clients servis selon la situation d'emploi ou le niveau de scolarité avant l'intervention. L'information fournie par le Québec se trouve dans la catégorie « Autre/données non disponibles » s'il y a lieu.

² L'auto-identification est volontaire. Les clients peuvent s'auto-identifier comme appartenant à un groupe cible, à plus d'un groupe cible ou à aucun groupe cible. Pour cette raison, les totaux sous « Clients selon la situation d'emploi » ne correspondent pas aux « Clients selon le groupe cible ».

³ RHDC a regroupé les programmes provinciaux et territoriaux sous les cinq premières grandes catégories mentionnées.

ANNEXE 5 : RAPPORTS ANNUELS PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

Terre-Neuve-et-Labrador	2008-2009 (sans objet) 2009-2010
Île-du-Prince-Édouard	2008-2009 2009-2010
Nouvelle-Écosse	2008-2009 2009-2010
Nouveau-Brunswick	2008-2009 2009-2010
Québec ¹	2008-2009 2009-2010
Ontario	2008-2009 2009-2010
Manitoba	2008-2009 2009-2010
Saskatchewan	2008-2009 2009-2010
Alberta	2008-2009 2009-2010
Colombie-Britannique	2008-2009 2009-2010
Yukon	2008-2009 (sans objet) 2009-2010
Territoires du Nord-Ouest	2008-2009 (sans objet) 2009-2010
Nunavut	2008-2009 (sans objet) 2009-2010

¹ Disponible en français seulement.